

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU GOSIER
MARDI 14 NOVEMBRE 2017, 18H
À LA SALLE DU CONSEIL « JACQUES GILLOT »

LE GOSIER, 13 NOVEMBRE 2017 — Jean-Pierre DUPONT, Maire du Gosier, informe que la prochaine séance du Conseil Municipal se tiendra mardi 14 novembre 2017 dès 18h à la Salle du Conseil «Jacques GILLOT » de l'Hôtel de Ville.

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du mardi 3 octobre 2017 ;
2. Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du lundi 23 octobre 2017 ;
3. Rapport d'activité du Syndicat Mixte d'Électricité de la Guadeloupe (Exercice 2016) ;
4. Présentation du rapport annuel en matière d'égalité entre les femmes et les hommes (exercice 2017) ;
5. Débat d'orientation budgétaire 2018 ;
6. Création de poste au tableau des effectifs ;
7. Prise en charge des frais de cure thermale pour un agent (complément) ;
8. Mise à disposition d'un agent au profit du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) du Gosier ;
9. Mise en œuvre du R.I.F.S.E.E.P (I.F.S.E et C.I.A) pour la filière technique – Adjointes techniques et agents de maîtrise ;
10. Convention de mise à disposition des locaux d'un immeuble communal sis plateau Saint-Germain au profit de l'école « Torahtenou » ;
11. Choix du mode de gestion pour la structure multi-accueil de Montauban ;
12. Prévention de la délinquance – protocole relatif au dispositif de participation citoyenne.

À noter que le Maire interviendra juste après la présentation du point n°3 (présentation du rapport du Sy.MEG, en tant que Président de la Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant (CARL) pour présenter le bilan de l'action communautaire menée par la CARL, notamment sur le territoire du Gosier.